



Règlement Intérieur Village des métiers d'art Aluna Festival 2022

L'Agence pour le développement des métiers d'art, est présente sur le site pendant le Festival, pour promouvoir les interventions, les marchés et les offres des métiers d'art, auprès du public, des mécènes et des partenaires d'Aluna Festival.

Chargée par les organisateurs du Festival de vous transmettre l'appel à candidature, d'organiser la sélection des candidats et de les accueillir sur le Festival, l'Agence est donc votre interlocuteur auprès d'eux.

Interlocuteur Agence :

Katy DIDIER au 06 38 89 38 78 ou par mail : developpement@agencemetiersdart.com

PRODUITS À LA VENTE

Les produits présentés sont exclusivement des pièces originales ou de petite série limitée ; fabriqués par le créateur, présent sur le stand.

La partie sous-traitée peut l'être sur les travaux qui ne sont pas de votre cœur de métier.

Les organisateurs se réservent le droit de faire enlever tout objet ne répondant pas à cette exigence.

L'exposant commercialisera librement les produits de sa création, non labellisés Festival Aluna.

Les produits existants ou créés en résonance avec l'esprit du festival et de la chanson, **sans logo Aluna Festival**, sont autorisés et relèvent de la seule responsabilité de l'exposant.

Pour rappel cette année le thème de l'environnement sera le fil rouge du festival.

PAIEMENTS CASHLESS

Aluna Festival utilise un service de paiement dématérialisé : le système CASHLESS. Ce système est l'unique moyen de paiement sur le festival.

En amont du festival, vous devrez déterminer les gammes de prix des produits exposés. Ensuite, le prestataire CASHLESS, Weezevent vous enverra un lien vers une interface pour configurer vos ventes avec les tarifs (HT et TTC) des produits, insertion de photos etc. Un tutoriel vous sera envoyé pour vous aider. Toute configuration ou modification sur la plateforme sera impossible. Aucune modification de tarifs ou produits ne sera possible après cette date.

Sur site, vous aurez un appareil vous permettant de réaliser vos ventes. Le mercredi, lors de votre installation, une formation vous sera donnée pour utiliser l'appareil. L'horaire vous sera communiqué ultérieurement.

Le dimanche matin, un état des lieux des ventes de chaque exposant sera fait. La première semaine de juillet le versement sera effectué par l'organisation du festival.

Une caution vous sera demandée pour couvrir les frais de dommage, de perte ou de vol de l'appareil.

STANDS

Les stands sont d'environ 3m de longueur sur 2m de profondeur, assemblés par 4, sous 3 chapiteaux bâchés de 5m x 10m, fermés sur trois côtés. Plancher bois. Électricité et eau à disposition.

L'exposant vient avec son équipement (stand, plots, grilles, éclairage, etc...) et aménage son espace afin de mettre en valeur ses créations.

Possibilité d'une scénarisation, en accord avec chacun.

Les stands seront attribués par les organisateurs et le plan d'implantation sera envoyé mi-mai.

Coût du stand : Du fait des participations des collectivités, la participation financière des exposants est de 150€, plus le coût de 30€ d'adhésion à L'Agence. Il sera demandé à chaque exposant, une caution de 80 €, par chèque, qui lui sera rendu **le dimanche 26 juin**. La participation donnera droit d'accès au festival, pour 2 personnes et **1 véhicule par exposant**.

Montage des stands : mercredi **15 juin 2022 (horaires à définir)**.

Un carnet de bord sera transmis à chaque exposant mi-mai fixant les modalités d'installation (heure, lieu de parking, plan...). Il sera impératif de respecter les instructions indiquées (ceci afin d'éviter l'engorgement des voies d'accès et pour des questions de sécurité).

À partir de 3 heures du matin et chaque nuit du festival, tout le périmètre est sanctuarisé, surveillé par les forces de l'ordre et une société de sécurité privée : personne ne peut plus ni entrer ni sortir. Les exposants peuvent donc laisser leur stand et marchandises en toute quiétude.

Approvisionnement des stands : possible les 16, 23, 24 et 25 juin, uniquement de 10 h à 12 h. Aucune ouverture du site ne sera possible avant. L'accès en véhicule (pour réassort) ne sera possible que de 10 h à 12 h. **En dehors de ce créneau, aucun véhicule ne pourra circuler ou stationner sur le site.**

L'espace est sous surveillance par une société spécialisée 24h sur 24h. La présence de l'exposant est impérative à partir de 15h00. Un membre des exposants de chaque chapiteau devra assurer une présence jusqu'à 2h30.

Les chapiteaux seront fermés sur quatre cotés au départ du dernier exposant. Il est recommandé aux exposants de se munir de tissus, pour recouvrir son stand pendant la fermeture au public du site.

Démontage : impérativement **dimanche 26 juin (horaires à définir)**.

Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas de démontage de nuit possible.

Les espaces devront être vidés de toutes marchandises et laissés propres. Des bennes seront mises à la disposition des exposants. Aluna Festival rentre dans une politique de respect de l'environnement et pour cela demande aux responsables des stands de trier leurs déchets.

PARKING

Un espace de parking situé à proximité immédiate du festival est réservé pour les exposants.

Une signalétique est mise en place dès l'entrée sur le site pour en faciliter l'accès.

(Des autocollants, apposés sur le pare-brise, seront fournis afin d'identifier chaque véhicule).

Attention, le nombre de véhicules sera limité à un par stand. Merci de respecter le plan qui vous sera transmis pour le chemin d'accès.

BRACELETS & PASS

Les exposants disposeront de bracelets RFID leur permettant l'accès au site, ainsi que d'un pass pour un véhicule stationnant sur le parking exposant. La remise des badges et pass s'effectuera lors de l'installation des stands.

Important : Le nombre de personnes ayant accès au site est limité à deux personnes par stand.

Aluna Festival se réserve le droit de refuser un quota trop élevé.

HÉBERGEMENT

Un espace est aménagé pour les exposants qui souhaiteraient dormir sur place en véhicule aménagé, tente, camping-car (le site est équipé en eau, et sanitaires), à proximité du festival et dans un espace partagé avec les bénévoles. Le nombre d'emplacements est limité. Il ne sera pas possible pour un exposant de dormir sur son stand. D'autres possibilités d'hébergement peuvent être trouvées, au cas par cas.

Contactez l'Agence si besoin.

BESOINS PARTICULIERS

Aluna Festival prendra contact avec vous fin avril.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être professionnel des métiers d'art
- Être adhérent de l'Agence ou adhérer
- Travailler ou habiter en Ardèche et périphéries

ORGANISATION

Mi-mai, vous recevrez un carnet de bord envoyé par l'organisation du festival (régie exposants)
Une semaine avant le festival, vous recevrez le plan d'implantation et les dernières informations.

VOTRE CANDIDATURE

DOIT SE FAIRE AVANT LE 15 AVRIL 2022

Pour toute candidature :

- Le présent règlement, signé et approuvé
- Le bulletin d'inscription, daté et signé, accompagné des justificatifs
- Quatre photographies de vos produits de format 300 dpi
Parmi ces photos, certaines seront choisies pour la communication internet
- Un texte de présentation

SUIVRA NOTRE CONFIRMATION DE VOTRE SÉLECTION AVANT LA FIN AVRIL

La sélection des exposants sera effectuée par un comité, afin d'assurer une cohérence artistique et une offre compatible avec le public du festival.

Après acceptation de votre candidature, il vous sera demandé :

- Un chèque de 150 € pour la participation aux frais, retiré après le festival
- Un chèque de caution de 80 € (qui vous sera rendu sur le site le **26 Juin**)
- Une autorisation d'exploitation du droit à l'image
- Le document d'adhésion à l'Agence et un chèque de 30 euros.

Le représentant de l'organisateur vous contactera ensuite pour les renseignements et les formalités d'accès au festival.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Règlement lu et accepté, bon pour accord, le

Nom, prénom :

Signature

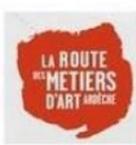
Agence pour le développement des Métiers d'Art

555, chemin des traverses - 07200 LA CHAPELLE-SOUS-AUBENAS

09 70 59 08 08 - 06 38 89 38 78 - 06 44 26 43 04

contact@agencemetiersdart.com - agencemetiersdart.com

SIRET : 807 525 662 00035



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

